AR Prefecture
047-214701955-20260126-DEL0102026-DE
Reçu le 27/01/2026

LPN

DEPARTEMENT
LOT ET GARONNE

ARRONDISSEMENT
NERAC

Tel : 05 53 65 51 38 - Fax : 05 53 97 18 36
Courriel: mairie.barbaste@orange.fr
Site Internet : www.barbaste.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE BARBASTE

Le 14/01/2026

Madame la Maire
à l'attention de
Monsieur Le Mairie
Hôtel de Ville
1, Place du Général de Gaulle
47600 NÉRAC

V.T/S.G

Objet: POLICE PLURI COMMUNALE

Monsieur le Mairie,

Par délibération 37/2021 en date du 29 juin 2021, la commune de Barbaste a approuvé la création d'un service de police pluri-communal avec les communes de Nérac et Barbaste constituant ainsi un bassin d'intervention d'environ 11 500 habitants. Cette initiative de mutualisation du service de police municipale état fondée sur une relation de collaboration constructive entre les trois collectivités, une continuité territoriale ainsi que sur une proximité des populations et de leurs enjeux.

Ainsi, ce choix d'unir nos efforts sous une même entité policière a permis d'améliorer notre réponse vis-à-vis des problématiques relevant du pouvoir des maires, à savoir assurer le bon ordre, la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique.

Mais après cinq ans de fonctionnement mutualisé, il apparait aussi que les trois communes, de par leur typologie, leur nombre d'habitants et leur activité locale ne rencontrent finalement pas les mêmes difficultés, ni les mêmes besoins sur leur territoire respectif.

Si la nécessité d'une présence de proximité est évidente pour les trois communes, les enjeux, les moyens mobilisés et les projets de développement diffèrent de toute évidence.

C'est pourquoi, je vous informe que la commune de Barbaste souhaite se dégager de cette convention et par conséquent dissoudre le service de police pluri-communal créé avec les communes de Nérac et de Lavardac.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte cette décision que je soumettrai au prochain conseil municipal programmé fin janvier 2026.

Je vous de croire, Monsieur le Maire et cher collègue, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

La Maire,

Valérie TONIN